

# les organisations internationales

## LES DANGERS DU MONOLINGUISME

Les rapports émanant aussi bien des organisations internationales elles-mêmes que des observateurs extérieurs s'accordent tous à déplorer la détérioration dans les pratiques linguistiques vers le non-respect du multilinguisme. Même s'ils soulignent aussi que les réunions officielles assurent globalement une relative équité dans le traitement accordé aux langues et prodiguent les services nécessaires en interprétation et traduction, l'usage d'autres langues que l'anglais dans toutes les autres situations – les plus nombreuses et les plus importantes, car elles préparent en amont toutes les décisions – reste une exception. De même, les déséquilibres constatés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail dans les processus de recrutement, dans la communication externe et dans les appels d'offres ou à projets ne sont pas corrigés.

### ■ À L'ONU

Ainsi, le rapport du Secrétaire général des Nations unies sur le multilinguisme<sup>20</sup>, publié en mars 2021 et portant sur la période de janvier 2019 à décembre 2020, met en exergue les difficultés rencontrées de plusieurs de ses structures à mettre en œuvre le multilinguisme, aggravées par les contraintes dues à la crise sanitaire.

**« Les déséquilibres constatés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail [...] ne sont pas corrigés. »**

Rendant compte des résultats des enquêtes menées par le coordonnateur pour le multilinguisme, le rapport montre que l'anglais reste toujours la langue privilégiée dans le processus de recrutement : 98,7 % des offres d'emploi exigent la connaissance de l'anglais, alors que le français enregistre une diminution de 1,2 point depuis 2017 (à 10,4 %). Seule une minorité d'avis de vacance de poste exigent l'anglais ou le français (68 avis de vacance de poste en 2019, soit 1,33 % du total). Cette tendance est observée également à Genève, ville francophone, où le français n'était exigé que dans 14,9 % des avis de vacance de poste publiés en 2019 (soit une baisse de 13,6 % depuis 2017). Par ailleurs, la connaissance de la ou des langues officielles perdure dans les mandats